



Voiture et vieillesse

Par Faune

Bonjour,

J'ai un père âgé de 85 ans, qui présente des difficultés cognitives avérées (même troubles que l'alzheimer). Il a passé au mois de juin 2020 un test de conduite. La conclusion est une restriction au niveau du permis de conduire pour 3 ans, il ne peut pas conduire la nuit, sous la pluie, et en ville. Après de multiple accidents, son assurance a résilié son contrat. Il a été redirigé vers une autre assurance beaucoup plus chère qui d'après ma mère semble bien tout couvrir. Je n'ai accès à aucun document car ma mère souhaite garder la main sur sa vie et même administrative. Seulement, je me rends compte que mon père perd de mois en mois ses facultés et capacités, et il ne respecte pas les restrictions. Il conduit sous la pluie, va en ville etc. Il ne semble pas saisir la mesure ni les conséquences. Ma mère ne réagit pas non plus et semble vouloir préserver une "pseudo autonomie" pour mon père. Je suis inquiète par cette situation. Ils ne veulent pas changer de voiture pour une sans permis.

Je voudrais savoir ce qu'il est possible de faire pour qu'il arrête de prendre sa voiture ? Je sais qu'il a un permis avec restriction pour 3 ans mais cela me semble carrément risqué. Mon père n'est pas que vieux, il est sérieusement amoindri et ne veut rien entendre.

Je vous remercie par avance pour vos conseils.